

Communiqué de presse du Réseau éducation sans frontières

relatif à « l'opération nationale de sécurisation » lancée par le ministère de l'intérieur.

www.educationsansfrontiere.org

Lycéens, vos papiers !

Non, aux contrôles d'identités aux abords des établissements scolaires

Le réseau éducation sans frontières dénonce avec fermeté « l'opération nationale de sécurisation » lancée par Dominique de Villepin. Cette opération, censée lutter contre les violences scolaires, s'est traduite par des contrôles d'identité opérés aux abords des établissements scolaires sur l'ensemble du territoire. Elle s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord signé le 4 octobre 2004 à Dreux entre les ministres de l'éducation nationale et de l'intérieur. Ce protocole concerne tant la lutte que la prévention contre toutes les violences (racket, toxicomanie, incivilités, actes racistes et antisémites, sécurité routière...) et instaure notamment un correspondant police ou gendarmerie pour chaque établissement.

Cette opération avait pour but déclaré de répondre à la montée des violences scolaires qui ont connu une augmentation de près de 13% sur l'année 2003-2004. Mais comment s'étonner de ces chiffres alors que le gouvernement a supprimé 26 500 aides-éducateurs et 5 600 postes de surveillants qui sont autant d'adultes en moins dans les établissements pour encadrer les élèves ? Quel est le véritable objectif de cette opération de sécurisation alors que l'immense majorité des actes de violences scolaires a lieu à l'intérieur des établissements et concerne des élèves de ces établissements ? Le bilan de cette opération, 101 interpellations dont 75 pour détention de stupéfiants et 13 pour port d'armes blanches, justifie-t-il le spectacle de ces fouilles aux corps de collégiens et de lycéens pendant que des chiens policiers reniflaient les cartables sous les yeux de leurs camarades et des parents d'élèves ?

Le réseau éducation sans frontières qui lutte pour la régularisation des jeunes sans papiers scolarisés dénonce également une opération de police qui vise à rendre encore plus précaire la situation des milliers d'élèves sans papiers qui fréquentent les établissements scolaires. Ces jeunes qui vivent au quotidien dans la peur d'un contrôle d'identité, synonyme d'expulsion, sont les premiers visés par cette opération qui, selon le ministre de l'intérieur dans une déclaration du 7 janvier, n'est que le point de départ d'une action qui doit s'inscrire dans la durée. Le droit à l'éducation pour tous a été reconnu par le préambule de la Constitution française du 27 octobre 1946, par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et par la Convention sur les droits de l'enfant. La multiplication programmée des contrôles d'identité aux abords des établissements scolaires constitue une atteinte à l'exercice ce droit fondamental pour les jeunes sans papiers scolarisés. Cette atteinte est d'autant plus importante que les établissements concernés en priorité sont ceux classés en zone d'éducation prioritaire, établissements qui concentrent le nombre le plus important d'élèves sans papiers.

Le réseau éducation sans frontières demande donc la suppression de ce projet de multiplication des contrôles d'identité aux abords des établissements scolaires.

Mardi 8 février 2005

Organisations membres du réseau « Education sans frontières » :

Syndicats et associations : ADN (Association pour la démocratie - Nice), AITEC (Association Internationale des Techniciens, Experts et Chercheurs, Groupe contre la criminalisation des familles), AMF (Association des Marocains en France), A.S.A.V. (92), Association « En-Temps » (service des mineurs étrangers isolés), Association Française Janusz Korczak (AFJK), Association Intercapa Solidarité Etudiants Etrangers, Association Sar-Phirdem, ATTAC-France, CIMADE, Cinquième zone, CNT, Collectif Cetace (Créteil), Comité de défense des droits des sans-papiers (59), Comité de soutien aux tsiganes du 93, Collectif des sans papiers de Seine Saint-Denis (93), Collectif des sans-papiers des Hauts de Seine (92), Collectif des sans-papiers kabyles de France (CSPK), 3ème Collectif des sans-papiers de Paris, Collectif Unitaire de Défense des Elèves, Etudiants et Enseignants étrangers (Académie de Créteil), Coordination nationale des sans-papiers, Droit Au Logement, Ecole Emancipée, Emancipation, FASTI, Faut qu'on s'active ! (Boulogne sur mer), FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de l'Ecole Publique), FERC-CGT, FSU, G10 Solidaires Paris, GIIPR - Lyon (Groupe d'Information et d'Intervention Pour la Régularisation), GISTI, « A Contre Courant » (journal politique et syndical - Mulhouse), ICEM Pédagogie Freinet, Identité - RROMS Ligue de l'Enseignement, Ligue des Droits de l'Homme, MGM (Syndicat de la Médecine Générale), MRAP, PAS 38 (Pour une Alternative syndicale - Isère), RAJFIRE (Réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées), Ras le Front RCTS (Réseau de travailleurs sociaux pour l'insertion des jeunes étrangers), Réseau Chrétiens Immigrés (RCI), Section Française de Défense des Enfants, SGEN-CFDT, SUB TERRA a.s.b.l., SUD Haute-Loire, SUD-Culture, SUD-Education, SUD-PTT, Sud Santé-Sociaux 57 Syndicat de la Magistrature, UDAS (Union des Alternatives Syndicales), UNL (Union Nationale Lycéens), UNSEN-CGT / **Collectifs d'établissement :** CIséé (Lycée Suger Saint-Denis - 93), CIséé (Lycée Utrillo, Stains - 93), Club UNESCO Terre Bleue (Charenton - 94), Comité de soutien des enfants tchétchènes de l'école Baudelaire - Paris 12, LP Florian (Sceaux - 92), LP Gustave Eiffel (Massy - 91), Lycée Jean Jaurès (Châtenay-Malabry - 92), Lycée Jean Macé (Vitry - 94) / **Soutiens :** Alternative Libertaire, LCR, Les Verts, OCML VP-Journal *Partisan*. PCF.